



# Conditions générales

## Pour les activités pour les enfants de 30 mois au cycle initial

1. L'inscription de votre enfant se fait, en principe, pour une année scolaire, soit 10 mois, de septembre à juin.
2. Le tarif est de CHF 110.- par mois pour une fois par semaine, de CHF 220.- par mois pour 2 fois par semaine et de CHF 320.- par mois pour 3 fois par semaine.
3. Une finance d'inscription de CHF 50.- par année scolaire est demandée. Elle confirme l'inscription de votre enfant. En cas de désistement de votre part, quel qu'en soit le motif, ces frais d'inscription ne sont pas remboursables.
4. Le paiement s'effectue à la fin du mois pour le mois suivant soit à fin août pour septembre et ainsi de suite jusqu'à fin mai pour juin.
5. En cas de résiliation en cours d'année, il vous est demandé de l'annoncer par écrit, le plus tôt possible mais au plus tard un mois à l'avance pour la fin du mois suivant.
6. Les absences, quel qu'en soit le motif, les vacances ainsi que les jours fériés ne sont ni remplaçables, ni remboursables, ni déductibles du paiement mensuel.
7. Les parents sont priés d'avertir dès que possible si leur enfant est malade ou absent.
8. Le jardin d'enfants est fermé lors des jours fériés officiels et vacances scolaires vaudois <http://www.vd.ch/themes/formation/jours-feries-et-vacances-scolaires/2014/>
9. La dernière semaine avant Noël ainsi qu'avant Pâques, le jardin d'enfants ferme le jeudi à midi. Il n'y a donc pas de 2ème partie de semaine. En fin d'année scolaire, il ferme le jeudi à midi, une semaine avant les écoles, soit fin juin et non début juillet et il n'y a pas de 2ème partie de semaine.
10. Les jours d'adaptation qui ont lieu fin août (rentrée scolaire) ne sont pas facturés. Vous pouvez y venir le temps et le nombre de fois que vous le désirez.
11. Les enfants viennent au jardin d'enfants avec un petit sac contenant des habits de rechange et des couches pour ceux qui ne sont pas encore propres. Habits "salissables" pour intérieur et extérieur ! Habiller vos enfants en conséquence du temps et selon la saison (casquettes en été, gants, écharpes et bonnets en hiver).

## Pour les semaines des 6 à 9 ans

12. L'inscription est définitive lorsque les CHF 180.- sont payés.
13. En cas de désistement, sauf cas exceptionnel (maladie ou accident avec certificat médical) la semaine n'est pas remboursée.

## Pour tous

14. Les enfants présentant une température élevée ou une maladie contagieuse ne peuvent pas être admis au jardin d'enfants. Il est important d'avertir si un enfant souffre d'allergies.
15. Les paiements doivent être effectués par virement bancaire sur le compte BIC CH12 0076 7000 Z5144 71 14. Vous pouvez également payer en mains propres, contre quittance.